

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 AOUT 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 25 août à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Bureau Communautaire : 22 août 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
17	11	1	4	1	0

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

Membres présents : BIDAUD Jean-Michel, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, ECHASSERIEAU Vincent, LENOBLE Monique, LEBLANC Christian, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle à LENOBLE Monique

Membres excusés : BOSDEVIGIE Jean Pierre, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres absents : BAUDEMONT Dominique

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

### ENVIRONNEMENT

#### Délibération n°68-2022 : Territoire à énergie positive (TEPOS) - candidature

Madame la Présidente expose qu'en juillet 2022 la Région a lancé un appel à candidature « TEPOS » et qu'il convient pour la Communauté de Communes de présenter sa candidature.

Les Territoires à énergie positive sont des territoires qui expérimentent afin de réduire leurs besoins énergétiques au maximum et couvrir les besoins restants par la production d'énergies renouvelables selon les principes de Négawatt : sobriété, efficacité, énergies renouvelables. Cette démarche implique l'adhésion à une charte exigeante en matière de développement durable. L'engagement dans cette démarche peut avoir des retombées positives aussi bien en termes de développement local, de bienfaits sociaux, mais également d'environnement. La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite faire émerger de nouveaux EPCI TEPOS et la Communauté de Communes a été pré-identifiée comme « TEPOS en devenir », notamment car elle est déjà couverte par la démarche TEPOS via le PNR Millevalches et qu'elle possède un PCAET volontaire.

Si la candidature est retenue, la Communauté de Communes bénéficiera d'un accompagnement technique et financier de la part de la Région pendant 3 ans. Ainsi, les dépenses en ingénierie pourront être subventionnées à 60% du coût du poste créé.

Madame la Présidente précise qu'au vu de la conjoncture actuelle, l'Etat va demander des efforts supplémentaires aux collectivités en matière de développement durable et que ce poste pourrait permettre de réaliser les actions allant dans ce sens.

Vu les statuts de la Communauté de Communes ;

Vu la délibération n° 87-2021 du 23 septembre 2021 de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière portant l'adoption définitive du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ;

Considérant l'appel à candidature TEPOS en devenir 2023-2025 diffusé par la Région Nouvelle Aquitaine en juillet 2022 ;

Considérant la volonté des élus de la Communauté de Communes d'engager leur territoire dans la transition énergétique ;

Les membres du Bureau communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'

- **AUTORISER** Madame la Présidente à déposer la candidature de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière au programme TEPOS en devenir 2023-2025 de la Région Nouvelle Aquitaine;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 07/09/2022

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 16 SEP. 2022

Publié le : 16 SEP. 2022